



**Message Royal à la Journée nationale de l'information-institution d'un « Grand Prix National de la Presse »
15-11-2003**

« Liberté car il ne pourrait y avoir d'essor et de développement pour l'avènement d'une presse de qualité sans l'exercice de la liberté d'expression.

Responsabilité parce qu'il ne saurait y avoir de reconnaissance de la nécessaire crédibilité des médias et du véritable rôle qui leur échoit dans notre vie publique sans que cette liberté soit exercée dans la responsabilité.

Aujourd'hui bien plus que par le passé, les mots sont des armes, et les batailles les plus dures sont celles qui ont pour enjeux les opinions. Liberté et responsabilité sont ainsi les deux piliers de votre sacerdoce. Puissiez-vous les exercer avec courage, sagesse et objectivité, armés de la vertu première, celle du discernement. »

« Tout un chacun parmi nos concitoyens se doit de s'approprier les éléments de cette culture de la pratique démocratique que nous bâtissons ensemble.

En tant que professionnels des médias, vous assumez une responsabilité historique dans ce projet. Cette responsabilité est également celle de l'État et de l'ensemble des acteurs de la vie publique. »

« Il est également vrai que notre paysage médiatique national ne saurait relever les défis du nouveau millénaire, ceux qu'impose la globalisation de l'offre des médias et la généralisation graduelle de l'accès aux ressources de la société de l'information et de la communication, sans une refonte de ses modes de fonctionnement, et sans qu'il soit doté des dispositifs juridiques, des outils et des ressources nécessaires pour ce faire. »

« Nous demandons à Notre Gouvernement, d'engager dans les meilleurs délais et en concertation avec les organisations professionnelles du secteur, une réflexion autour des mesures susceptibles d'amener notre presse à un stade de développement et de professionnalisme qui puissent l'outiller à jouer pleinement le rôle qui lui revient dans l'édification de la société démocratique.

Cette réflexion devrait notamment porter sur une réactualisation du dispositif d'aide de l'État à la presse, l'encouragement et l'incitation à l'investissement dans le secteur, ainsi que les voies à prospecter en vue de favoriser l'émergence d'une presse régionale de qualité. »